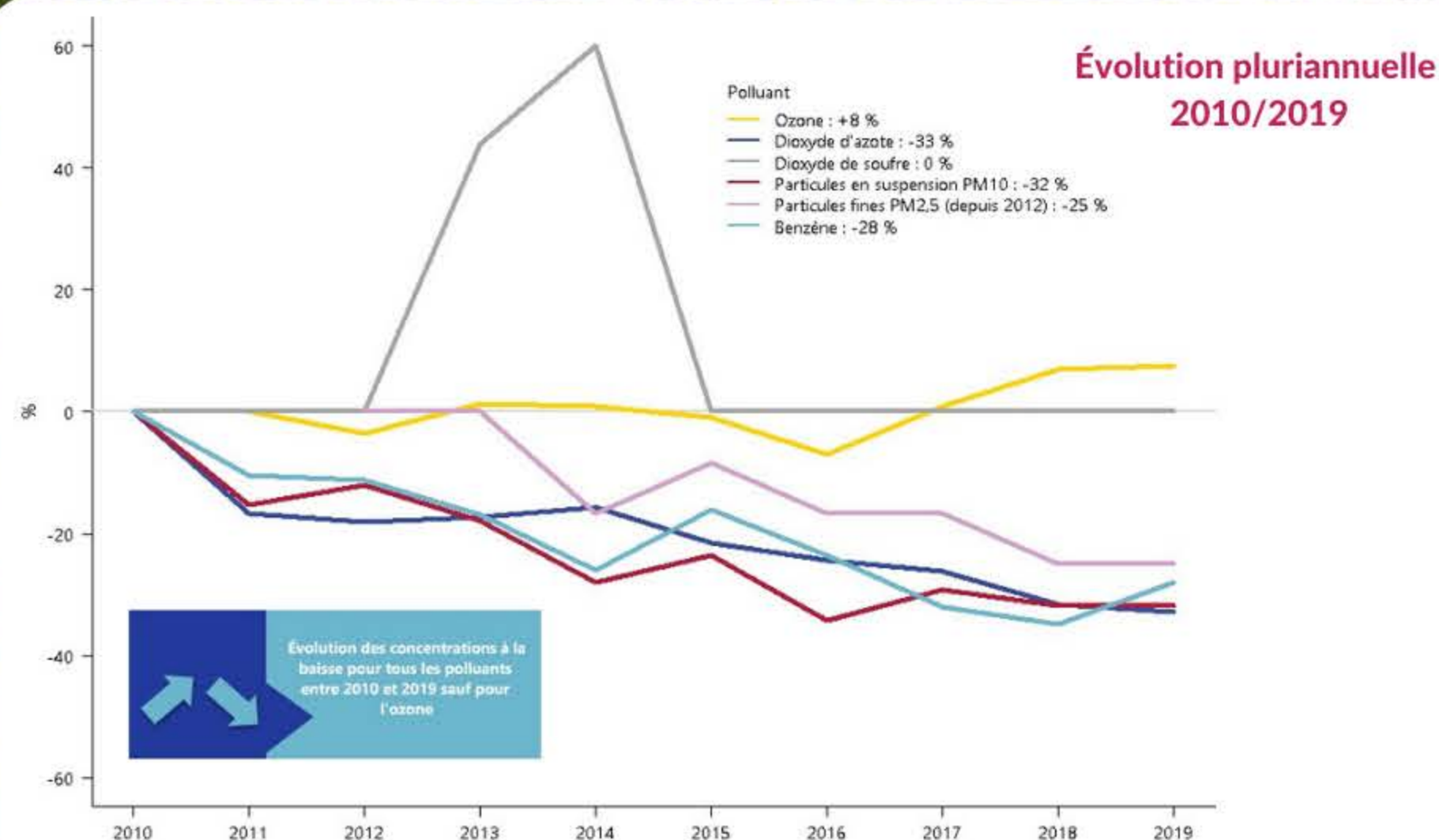


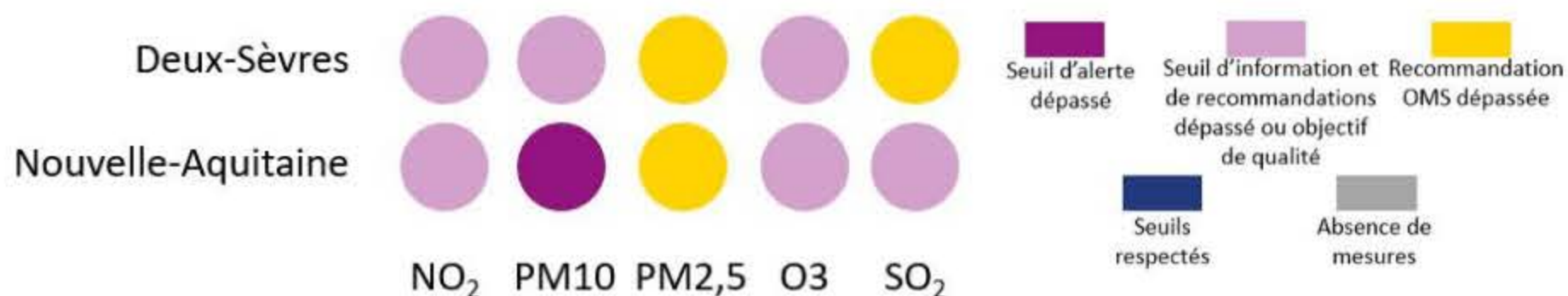
Bilan de la qualité de l'air 2019 Deux-Sèvres

A retenir

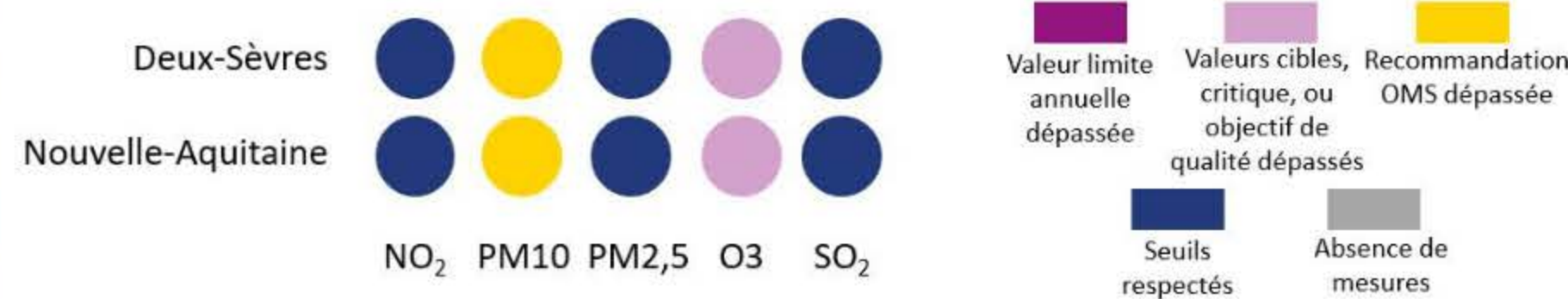
- Pollution ponctuelle : aucune procédure préfectorale d'alerte déclenchée - dépassement de l'objectif de qualité (visant à protéger la santé) pour l'ozone (O3) - quelques hausses ponctuelles du dioxyde d'azote (NO2), des particules PM10 et PM2,5 et, à Airvault, du dioxyde de soufre.
- Pollution chronique : dépassement de l'objectif de qualité (visant à protéger la végétation) pour l'O3, notamment dans la forêt de Chizé – agglomération de Niort : niveaux de pollution par le NO2 et les particules PM2,5 plus élevés près des axes de circulation à fort trafic (A10, rocade, certains bds périphériques, centre-ville), non-respect de la recommandation OMS pour les particules PM10 rue Largeau.
- Évolution sur les 10 dernières années : baisse de la pollution sauf pour l'O3.



Pollution ponctuelle



Pollution chronique



Nombre de jour de procédure	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
PIR PM10	0	2
PAL PM10	0	4
PIR ou PAL SO ₂	0	0
PIR ou PAL O ₃	0	0
PIR ou PAL NO ₂	0	0

PIR : Procédure d'Information et de Recommandations
PAL : Procédure d'Alerte

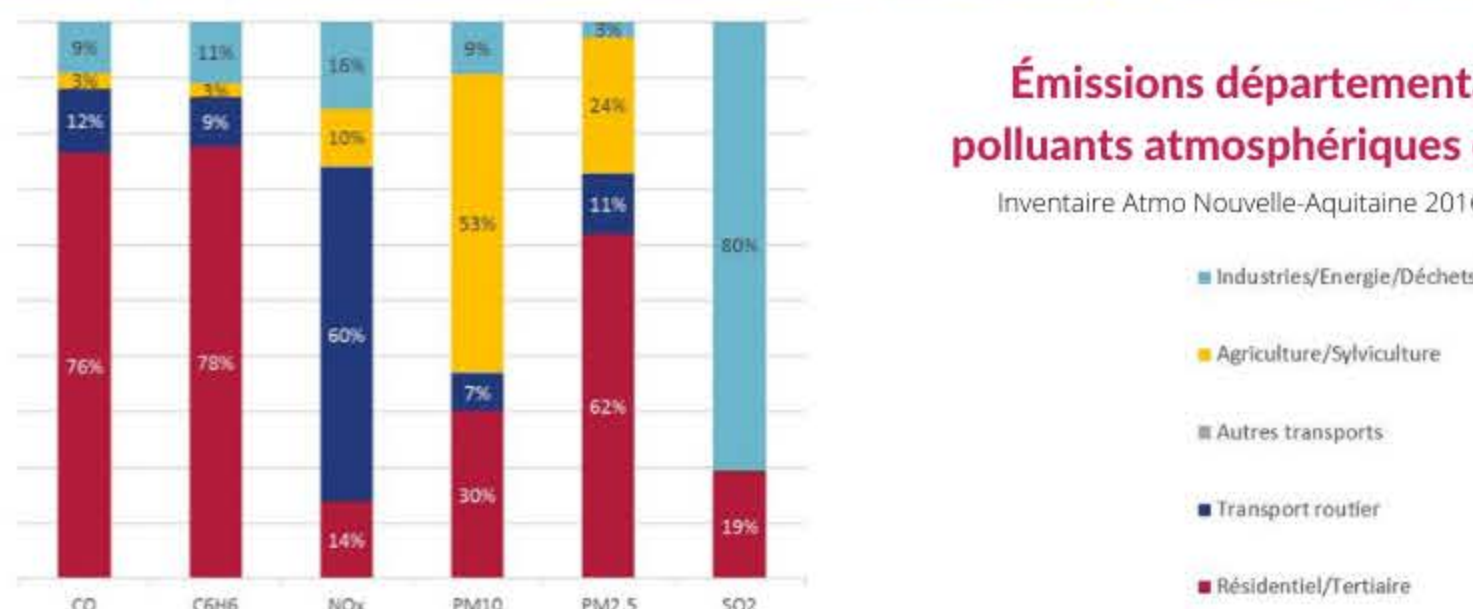
Procédure préfectorale d'alerte à la pollution

0 jour

0 jour de procédure préfectorale pour aucun polluant déclenché en 2019 dans les Deux-Sèvres

Émissions départementales de polluants atmosphériques en tonnes

Inventaire Atmo Nouvelle-Aquitaine 2016 – ICARE v3.2.2



Retrouvez le bilan des données 2019 complet sur www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications